



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84
Les jeudis au 06 33 63 32 61

Metz, le 24 juillet 2019

Mairie de VILLERS-STONCOURT

1 Rue de Villers,

57530 VILLERS-STONCOURT

Objet : Dossier de déclaration concernant la mise aux normes du système d'assainissement de la commune de VILLERS-STONCOURT

Réf : 57-2019-00399

P.J : 1 dossier de déclaration
Copie du récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

la mise aux normes du système d'assainissement de la commune de VILLERS-STONCOURT

Ce dossier a été déposé par : CC du Haut Chemin Pays de Pange
1bis rue de Metz - 57 530 PANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n° 57-2019-00399** » en date du 15 juillet 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

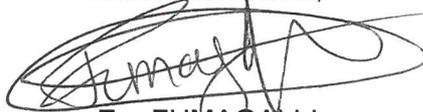
A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

POUR LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU,
L'ADJOINTE À L'UNITÉ,

Copie pour information :

- CC Haut Chemin Pays de Pange
- LVRD
- AERM



EVA FUMAGALLI